



Dans le

OBTENIR UN DEVIS

← [Retour à la liste](#)

Article | 19 octobre 2023 | 📄

- Partager
- Réagir
- Imprimer
Télécharger

Élèves handicapés : les futurs pôles d'appui à la scolarité déjà contestés



Pour soutenir les élèves en difficulté, le projet de loi de finances (PLF) pour 2024 prévoit la création de pôles d'appui à la scolarité (PAS). - © Getty Images

Pour le Collectif handicaps, les pôles d'appui à la scolarité (PAS), tels que prévus par le projet de loi de finances (PLF) pour 2024, font "craindre un recul des droits des enfants en situation de handicap". Des parents lancent une pétition pour le retrait de cette disposition.

Mesure phare de l'acte II de l'école inclusive porté par le gouvernement, la création des pôles d'appui à la scolarité (PAS) annoncée par Emmanuel Macron lors de la **Conférence nationale du handicap** (CNH) d'avril dernier, provoque une levée de boucliers de la part des acteurs du handicap.

Prévus par le **projet de loi de finances (PLF) pour 2024** en cours d'examen à l'Assemblée nationale, ces PAS ont vocation à remplacer, au plus tard en septembre 2026, les pôles inclusifs d'appui à la scolarité (Pial), après une expérimentation dès la rentrée 2024. Selon l'exposé des motifs de l'article 53 qui crée ces pôles, il s'agit d'« *une réforme systémique du dispositif d'inclusion scolaire* ».

Réponse de premier niveau

À travers ces PAS, l'idée est de confier à l'Éducation nationale la tâche d'apporter « *une réponse de premier niveau* » aux enfants présentant des difficultés d'apprentissage. Ainsi, avant toute démarche auprès de la maison départementale des personnes handicapées (MDPH), ces pôles pourraient définir des adaptations pédagogiques, de la mise à disposition de matériel et des interventions de professionnels médico-sociaux.

Ils pourraient aussi conseiller les parents qui souhaitent solliciter la MDPH pour demander une compensation et transmettre à cette instance « *tous les éléments d'appréciation utiles à l'évaluation de la demande* ».

« Recul des droits »

Or, pour le Collectif handicaps, dans sa rédaction actuelle, l'article 53 « *fait craindre un recul des droits des enfants en situation de handicap et une remise en cause des principes de la loi du 11 février 2005* ». Selon lui, le projet de loi est « *trop flou* » sur les missions attribuées à l'Éducation nationale et celles relevant de la MDPH, rendant confuse « *l'indispensable distinction entre accessibilité et compensation* ».

En particulier, le texte prévoit que les PAS définissent la quotité horaire de l'accompagnement par des AESH (accompagnants d'élèves en situation de handicap), « *sans être très précis sur ce qui est notifié par les CDAPH [commissions des droits et de l'autonomie des personnes handicapées] et ce qui est décidé par les PAS* », déplore le collectif.

Lequel rappelle que la loi de 2005 prévoit que l'Éducation nationale met en œuvre « *tous les moyens possibles pour rendre l'école accessible, tandis que la MDPH doit rester souveraine sur les décisions de compensation individuelle* ». Ainsi, « *chaque institution doit avoir son rôle, son expertise et sa responsabilité : aucune ne doit se défaire ou empiéter sur l'autre* ».

Participation des familles

Autre critique : le texte « *ne prévoit pas la participation des familles dans les futurs PAS alors qu'il est impensable de réfléchir à la mise en œuvre du parcours de scolarisation d'un enfant sans sa famille* », poursuit le collectif.

Ainsi, selon lui, « *sans contrepoids et sans moyens supplémentaires* », le risque est de voir « *l'Éducation nationale, juge et partie, [fixer], en fonction de ses ressources – et non des besoins de l'enfant – l'accompagnement auxquels les élèves auront droit* ».

Dans ce contexte, il réclame l'ouverture immédiate de concertations avec les associations pour définir le cahier des charges des futurs PAS. Et, a minima, suggère que l'article 53 renvoie à « *davantage de décrets pour les dispositions non budgétaires, sans retirer les moyens humains et financiers inscrits aux PLF et PLFSS* » pour lancer des projets pilotes dès la rentrée 2024.

Pétition en ligne

Dans une pétition, un autre collectif – baptisé Riposte - composé de parents et proches d'enfants en situation de handicap, porte des arguments similaires et réclame la suppression de l'article 53 du PLF pour 2024.

Il dénonce le « *pouvoir accru* » accordé à l'Éducation nationale qui va « *à l'encontre du droit à la compensation (...) qui impose la prise en compte des spécificités et des besoins individuels de chaque enfant* ».

Par ailleurs, il déplore l'ambiguïté autour de la « *commission mixte* », prévue par l'article 53 et à laquelle les familles pourront s'adresser en cas de non-conformité entre les modalités mises en place par le PAS et la notification de droits de la CDAPH. Les missions de cette instance « *demeurent vagues, ouvrant la porte à des interprétations variées et potentiellement préjudiciables* », pointe le collectif Riposte.

À lire également :

- [Drame d'Arras : comment le médico-social peut-il soutenir l'Éducation nationale ?](#)
- [Rentrée scolaire : Gabriel Attal fait presque l'impasse sur le handicap](#)
- [Scolarisation et handicap : "Le médico-social, ne doit pas tout attendre des pouvoirs publics"](#)

✍️ **Noémie COLOMB**

SOURCES

- [Communiqué du Collectif handicaps](#)
- [Pétition en ligne du Collectif Riposte](#)

EXPRIMEZ-VOUS

Réagir



OFFRES D'EMPLOI

- Cadre territorial de l'aide sociale à l'enfance AVRANCHES (f/h)**
Le Département de la Manche
- MONITEUR ATELIER BOUCHERIE**
MEDICOOP France
- AIDE-SOIGNANT-E EHPAD - CDD - TEMPS PARTIEL H/F**
GROUPE SOS Seniors

[Voir plus d'offres >](#)

EN CE MOMENT



PODCASTS

Les Voix du Social

Épisode 8 : Assistante sc
00:00 / 14:15 ▶ 1 070

Épisode 8 : Assistante sociale ... 14 min restantes

- Épisode 7 : "En grève" 11:47
- [Épisode 6] "Éducateur-chercheur" 16:49
- [Épisode 5] Violences sexuelles : prévenir ... 14:50

[Voir plus >](#)

A propos du Media Social

Qui sommes-nous ?

Contact

Nous rejoindre

Nos partenaires

Mentions légales

Politique de confidentialité

Paramétrage des cookies

Nos autres publications

Le Media Social Emploi

Direction[s]

Guide Familial

ELnet

ESF Editeur

Open Lefebvre Dalloz

Newsletters

Paramétrage newsletter

Nous suivre sur:

